



## **AVIS PUBLIC DE PROMULGATION**

### **RÈGLEMENT 266-2017**

### **CONCERNANT LE NUMÉROTAGE DES BÂTIMENTS DANS LA MUNICIPALITÉ**

Avis est par la présente donné à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Mathieu par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité :

- QUE le règlement 266-2017 concernant le numérotage des bâtiments dans la municipalité, a été adopté par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Mathieu, le 12 septembre 2017 à la séance ordinaire;
- QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- QUE ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

Saint-Mathieu, le 19 septembre 2017.

Louise Hébert  
Directrice générale et secrétaire-trésorière